



**Groupe des élus de gauche
et républicains**

7^{ème} ASSISES DEPARTEMENTALES POUR L'ALTERNANCE : L'ENVIRONNEMENT

- Mardi 11 décembre 2007 -

Christophe COUNIL : Aujourd'hui à la Suze, nous nous rencontrons pour ces 7^{ème} assises départementales pour l'alternance sur le thème de l'environnement. Nous avons déjà abordé les thèmes de la décentralisation, de l'enfance, de l'insertion, des déchets, des collèges, lutte contre les exclusions. Plus que d'environnement nous souhaiterions parler de développement durable, notion assez complexe qui a la particularité d'être une notion transversale. Le développement durable ne peut pas se concevoir comme une politique en tant que telle mais elle doit concerner l'ensemble des politiques qui sont menées par les collectivités. Les collectivités sont là pour développer les projets, développer les activités et maintenant il apparaît que cela ne peut plus se faire sans respecter un certain nombre de normes et tout simplement de respecter l'environnement. Le développement doit se faire dans la durée.

L'idée des assises est de préparer, en se déplaçant dans les différents cantons, un projet qui pourrait être porté par une nouvelle majorité de gauche au Conseil général.

La question du développement durable est l'une des questions que l'on souhaite mettre en avant dans notre projet. Nous ne voulons pas de quelques mesurette à droite à gauche mais bien de repenser l'ensemble des politiques publiques par rapport à leurs répercussions sur l'environnement d'où la vision transversale.

Nous ne sommes pas venus ici pour vous faire des propositions mais bien pour vous écouter pour ensuite faire des propositions. La parole doit être la plus libre possible.

Un responsable d'association environnementale : Je me suis posé la question il y a longtemps, des bavures du développement économique et des comportements sociaux. Depuis plus de 40 ans, je me bats sur la question des déchets. Aujourd'hui, on sait comment faire pour les traiter et pour les prévenir. On ne peut plus se permettre de prévoir un aménagement économique ou un espace urbain sans se poser la question de la maîtrise des effets de cette activité. Le développement économique ou l'urbanisation doivent concevoir pas simplement l'arrivée des flux (exemple de l'eau) mais aussi la maîtrise des sorties. On ne peut pas concevoir la construction d'un quartier ou d'une zone d'activités sans prévoir la conduite, la maîtrise et le traitement des eaux usées. Il faut faire de même pour les déchets solides. Cela pose bien le problème de l'aménagement qui est à la fois économique, technique, éducatif et social. Car à terme qui va pouvoir se garantir contre ces dégradations, uniquement ceux qui ont les moyens (ghetto avec interdiction de pénétrer).

Christophe COUNIL : Ce que vous dites est très juste. On est bien dans l'idée que l'on ne peut plus rien concevoir aujourd'hui sans avoir cette vision globale en amont et en aval. Sur l'exemple des déchets c'est très clair. Aujourd'hui on se focalise sur la question des déchets, sur leur traitement, une

fois qu'ils sont dans la poubelle qu'est ce qu'on en fait, on les valorise, on les traite... Mais on se pose le problème à l'envers il faut se poser la question : que faut-il faire pour éviter les déchets ? Il faut penser au recyclage mais aussi à la réduction des déchets à la source (invasion des emballages et des suremballages). Il faut anticiper et poser les problèmes avant. Toutes les actions entreprises par le Conseil général doivent avoir cette réflexion en amont. Lorsque l'on construit une route il faut avoir la réflexion en amont sur la question de l'environnement. Il faut avoir une politique d'ensemble et une vision globale. C'est en ce point qu'elle est transversale.

Gérard SAUDUBRAY : Sachant que souvent il y a confrontation entre l'intérêt général et l'intérêt particulier. Par exemple en parlant de route, lorsque l'on fait une déviation on va gêner des intérêts particuliers. Par exemple pour la LGV (ligne à grande vitesse) qui passe en partie sur la canton, il faudra se poser la question.

Un responsable d'association du canton d'Ecommoy : Par rapport au projet de déviation décidé par le Conseil général, d'Arnage Pontibault, il apparaît que cette déviation n'apporte rien. Elle coûte 10 millions d'€ et au bout du compte elle serait nuisible au niveau de l'eau, au niveau de la protection de l'environnement. Si une réelle réflexion sur l'aménagement du territoire avait été menée ce projet n'aurait pas dû aboutir. D'autres solutions existaient.

Nous n'avons pas de réflexion sur la nécessité de faire une bretelle, une rocade. Pour la rocade, on a fait une voie pour maintenant, on passe à 2 voies. Sur la route de la Suze Sablé, il y a un élargissement. A terme, c'est bouché car on favorise les voitures. Il faut réfléchir à l'inverse et où il y avait 4 voies passer à 2 voies. A un moment donné il faut ralentir la progression du goudron.

Gérard SAUDUBRAY : C'est vrai mais la déviation de la Suze a été construite dans les années 90. Si elle n'était pas là ce serait la catastrophe, le bouchon complet. Il faut travailler en amont car je vois la quantité de personnes allant travailler au Mans avec leur voiture.

Christophe COUNIL : J'ai été frappé ce soir en venant de voir la file ininterrompue de voitures.

La question que vous posez plus généralement est vraiment une question d'ordre général et elle est : est-ce qu'il faut continuer à favoriser le goudron et multiplier les routes. Au niveau d'une agglomération comme Le Mans, c'est dans un premier temps ce qui a été fait, on a construit une première rocade et comme cela ne suffisait pas on a fait une 2^{ème} rocade puis 3^{ème} et aujourd'hui il faudrait presque en refaire une 4^{ème} mais l'idée a plutôt été de faire le tramway et de ramener les voies qui étaient en 2x2 voies en 1x2 voies. Donc diminuer la place de la voiture. Ce qui est faisable au niveau d'une agglomération est-il jouable au niveau d'un département ? Il est clair que cela n'est pas jouable partout dans le département mais sur un certain nombre d'axes il faudrait insister sur la place des transports en commun.

J'ai été frappé et peut-être cela répond-il à la question de la déviation d'Arnage Pontibault qui est un gros point noir de la circulation aujourd'hui à Arnage (et mon collègue d'Arnage serait là il vous dirait qu'il est favorable à la déviation) ce que je sais c'est que l'on est sur un secteur qui est suivi par une ligne SNCF sur laquelle au fil des années la circulation s'est réduite et on pourrait peut-être essayer de redévelopper quelque chose autour de ces lignes SNCF qui sont structurantes dans notre département. J'ai été frappé lors de l'inauguration du tram car le président d'ALSTOM qui était présent a expliqué qu'il était en train de mettre en place un train - tram. C'est-à-dire un mode de transports du type train qui peut s'arrêter dans un certain nombre de gares et qui lorsqu'il rentre dans la ville rentre sous la forme d'un tramway. Il faudrait que le Conseil général soit à l'initiative assez rapidement d'une réflexion sur la mise en place d'un système comme celui-ci en partenariat avec la Région (le ferroviaire est une compétence régionale). Il faut essayer de retrouver un meilleur équilibre entre la route et le rail dans le département de manière à favoriser d'avantage les déplacements ferroviaires. Prenons des exemples très simples, dans le nord du département, il y a un certain nombre de personnes qui prennent automatiquement leur voiture pour faire des achats pas forcément volumineux. Hors il y a une ligne SNCF qui passe juste à côté d'Auchan. Pourquoi sur cette ligne SNCF il n'y aurait pas un arrêt pour la zone nord. Pourquoi n'y aurait-il pas un arrêt ensuite au niveau de l'hôpital. Il faudrait arriver à faire un système de RER qui permettrait de diminuer le poids de la voiture. Notre société est en train de mourir sous le poids de la voiture car nous n'avons pas encore le

réflexe de prendre les transports en commun. Mais nous n'avons pas encore le réflexe de prendre les transports en commun car ils ne sont pas encore adaptés et pas encore suffisamment développés. Il faut redonner aux gens le goût des transports en commun y compris pour les personnes qui en sont éloignées. Il est vrai qu'en zone rurale on est assez éloignés du réseau de transport en commun.

Gérard SAUDUBRAY : En amont, c'est l'éducation des gens. C'est l'individualisme des français. Chacun veut prendre sa voiture. Je citerai l'exemple du temps où je travaillais chez Renault au départ il y avait un service de car qui reliait Malicorne à l'usine. Ce car s'arrêtait un peu partout pour prendre les employés mais cela fait 15 ans que ce système de car s'est arrêté. Les gens préférèrent prendre leur voiture pour être libres de partir quand ils le veulent. Avec l'évolution, le lieu de travail ne se trouve plus dans la commune où l'on réside. Maintenant il faut faire 30, 40, 50 km pour aller travailler à des heures qui ne sont pas compatibles avec celles du voisin. Le covoiturage n'est pas facile à organiser. Il faut changer les mentalités.

On a constaté depuis plusieurs mois, quelques années, un phénomène inverse. Si on prend le parking de la gare de sablé qui il y a encore quelques années était totalement vide, aujourd'hui il n'y a plus assez de places ce qui veut dire qu'aujourd'hui il y a une nette progression des usagers du train (d'ailleurs la région le reconnaît). Le problème est désormais qu'il n'y a pas assez de créneaux horaires sur les lignes. Le contournement TGV va se faire, cela va permettre de désengorger les lignes et permettre un meilleur cadencement ce qui incitera encore plus les gens à prendre le train.

Une habitante de la Suze : Au départ de la Suze, il y a 4 trains le matin mais bien souvent nous faisons le trajet debout.

Le tram - train, il y a un exemple concret qui va arriver d'ici peu, c'est Chateaubriand-Nantes. Les gens ne changeront pas pour aller dans les centres de Nantes.

Christophe COUNIL : Lorsque je parlais du tram - train ce n'est pas forcément pour développer ce projet peut-être trop ambitieux et onéreux pour notre département mais bien pour ce dire que le train avant d'arriver en gare du Mans peut faire des arrêts. Pourquoi la ligne qui passe à Arnage ne s'arrêterait elle pas en zone industrielle sud où il y a un certain nombre de salariés.

A l'heure actuelle, vous avez des TER et des lignes TGV ensemble. Il est impossible aujourd'hui de mettre plus de TER, il faut attendre que le contournement se fasse. On pourra aussi à ce moment là redévelopper le transport de marchandises.

Christophe COUNIL : Aujourd'hui, des solutions qui étaient un peu précurseurs sont dorénavant réalistes car notre société est en train de crever sous le prix de l'essence. Vu le prix du pétrole, les gens se tourne vers d'autres modes de transports comme le tram, les bus qui roulent avec un carburant moins polluant...

Pour revenir à la déviation de Pontibault, je pense que dans notre département il faut passer à un autre stade. Les crédits routiers pour améliorer les voies, les sécuriser oui, les crédits routiers pour développer les nouvelles, il faut y réfléchir à deux fois et étudier si il n'y a pas d'autre alternative. Il y a un certain nombre de personnes dans le département qui sollicitent la création d'une nouvelle autoroute entre le Mans et Orléans. Personnellement, je suis plutôt opposé à cette autoroute qui saccagerait encore le pays alors que l'on peut très bien prendre l'autoroute pour descendre à Tours puis après aller à Orléans. Il faut sortir de cette idée que l'on va toujours faire plus de goudron. Il faut penser à d'autres modes de transports alternatifs. Mais cela ne se fait pas avec le Conseil général seul mais bien en lien avec les Communes et les Communautés de Communes. Et aussi en lien avec la Région. Tout le monde est concerné pour trouver d'autres façons de faire.

Gérard SAUDUBRAY : Parallèlement il faut réfléchir aussi pour trouver des solutions aux problèmes des transports par poids lourds. Souvent lorsqu'une commune demande une déviation c'est pour éviter les poids lourds dans son centre.

Un responsable d'association du canton d'Ecommoy : Comment se fait-il que dans un premier temps on parle sur des projets qui coûtent 10 millions d'€ et que l'on n'oblige pas le respect de l'interdiction pour les poids lourds de passer dans les communes. Cette interdiction n'est pas respectée par exemple à Arnage. On se précipite à faire des déviations alors que d'autres solutions existent par exemple dans le même secteur à Saint Gervais, le maire s'est battu pour conserver l'arrêt en gare de Saint Gervais. Pendant des années il s'est senti seul dans cette démarche alors que le Président de la Communauté de Communes lui poussait pour que cette déviation se fasse. Ces 10 millions d'€ pourraient être utilisés dans le rail.

Christophe COUNIL : On est bien sûr des choix de société. Mais le problème c'est qu'il y a des conflits d'intérêts. Je suis Conseiller général depuis 1998 et on parlait déjà de la déviation de Pontibault.

Gérard SAUDUBRAY : Je suis élu au Conseil général depuis 1988 et il était question de Pontibault avec l'ancien Conseiller général de l'époque.

Christophe COUNIL : Ce sont des choix anciens qui arrivent à échéance aujourd'hui et peut-être que ces choix anciens ne sont pas forcément ce qui est le plus adapté aujourd'hui. Je dis cela mais je suis sûr que si mon collègue d'Arnage était là il hurlerait car la population de sa commune est confrontée à la saturation de la rue nationale notamment par le non respect comme vous le dites des conditions de circulation des poids lourds. Poids lourds qui n'utilisent pas forcément l'autoroute comme ils le devraient. Et nous avons le même problème au Mans d'ailleurs.

Un responsable d'association du canton d'Ecommoy : Il s'avère que certains élus d'Arnage et certains responsables associatifs d'Arnage et une partie de la population arnageoise s'aperçoivent que ce qui a été demandé il y a 17 ans n'aura plus les mêmes effets à l'heure actuelle et même risque ne n'avoir aucun effet dans Arnage. Car si on étudie correctement les flux de circulation routière il s'avère que la déviation est beaucoup trop éloignée pour que cela ait un effet. Il y a 7500 véhicules qui tournent à Arnage au niveau du Crédit Agricole et ceux-là n'utiliseraient pas du tout la déviation. A Pontibault, il y a 2000 véhicules qui tournent du côté de Laigné et autre et qui donc n'utiliseraient pas la déviation.

Gérard SAUDUBRAY : Lors que vous dites qu'ils tournent au Crédit Agricole, c'est pour prendre la route du Lude. C'est logique de passer par le centre plutôt que de faire le tour par la Belle Etoile mais lorsque la déviation sera faite ils passeront par là.

Un responsable d'association du canton d'Ecommoy : Le raisonnement est de dire que 5 minutes dans les embouteillages à Arnage c'est pas grand-chose mais 6 Km de plus par la déviation c'est quelque chose. Le projet de déviation avant Arnage a été mis à la trappe. L'enquête publique est lancée mais l'enquête publique « loi sur l'eau » ne l'est pas encore.

Christophe COUNIL : Il reste encore beaucoup d'étapes.

Un responsable d'association du canton de la Suze : Sur la route le Mans la Suze, il y a 14 à 15 milles véhicules par jour. Comment se fait-il que le Conseil général ait pris l'initiative de refaire la départementale 302, l'élargir, la renforcer et la recouvrir d'un macadam de première qualité digne des 24 heures du Mans alors qu'il n'y circule que 3 000 véhicules par jour. Alors que la route de la Suze qui doit être passée à 3 ou 4 voies depuis près de 35 ans. Depuis 40 ans que j'habite le canton je vois qu'il y a de plus en plus de lotissement, il y a de plus en plus de véhicules qui circulent ce qui est logique et il y a de moins en moins de largeur pour circuler. Il n'y a pas de desserte pour les zones d'activités alors que l'on est en train d'en étendre une à Voivres sur la route du Mans La Suze. Ils sont en train de prévoir suite à une enquête publique. Le Conseil général n'a pas de vue à long terme. Il n'y a aucune desserte alors qu'aujourd'hui on est en train de faire un chantier de terrassement. Nous avons des inquiétudes aussi sur l'écoulement d'eau. Lorsque l'on fait une zone d'activités on est obligé de prévoir les écoulements des eaux. La circulation sera bloquée d'ici peu. On va augmenter le nombre de

véhicules sur la route car les poids lourds seront obligés de prendre les deux ronds points pour desservir les entreprises. Aujourd'hui, nous sommes à 14 - 15 milles véhicules. Personne n'a envisagé de faire une desserte de ces zones d'activités or ces zones entraînent un flux de véhicules et de poids lourds. Les zones touchent assez d'aides des collectivités qui les accueillent sur leur territoire pour qu'on leur demande une petite portion de dépense pour au moins mettre des panneaux indicateurs de l'existence de leur société. C'est la collectivité qui doit payer les panneaux pour ces entreprises.

La D302 part de la route de Connerré pour aller au Luart à Saint Maixent. Le scandale est que Monsieur Du Luart a vendu une carrière de 35 hectares sur la commune de Bouër, on a construit les installations pour que ce soit la commune du Luart qui touche les sous. Par contre on a renforcé la route avant le chantier, on a détourné l'argent public de l'électrification rurale pour renforcer la ligne électrique de manière à ce que l'entreprise ait tout sur place. A Voivres on a eu le même exemple un propriétaire a vendu son terrain pour une carrière de 35 Hectares, il en a obtenu 600 millions d'€ pendant 20 ans, je pense que ces entreprises de carrière ont les moyens de payer l'entretien des routes.

Un responsable d'association du canton d'Ecommoy : Idem pour le projet de déviation de Pontibault, à l'origine il y a un projet de carrière.

Gérard SAUDUBRAY : En Sarthe, on va manquer de sable et si on est obligé de le faire venir des autres départements cela va faire du trafic.

Christophe COUNIL : Il y a toujours des solutions. Je prendrai l'exemple des carrières de Voutré. Il y a une grande partie de ce qui est extrait de Voutré qui voyage par le rail et qui arrive au niveau de l'agglomération mancelle (grande consommatrice) sur une plate forme qui a été spécialement aménagée sur une voie SNCF .

Un responsable d'association du canton de la Suze : Lorsque l'on n'a pas d'argent pour entretenir la route du Mans à la Suze où passe 15 milles véhicules et que l'on fait le route du Luart. Que va-t-on faire sur notre départementale 23 ? Pourquoi on a élargi du côté de Malicorne en allant vers Sablé et que l'on n'élargisse pas la partie la plus importante ? C'est au départ du Mans qu'il y a le plus de véhicules.

Gérard SAUDUBRAY : Le Conseil général n'est pas le seul fautif. Je me suis fâché avec les services de Le Mans Métropole car lorsque l'on fait des giratoires en face de NTN et qu'il y en a encore un a venir. On a condamné la 3^{ème} voie à partir de NTN. 3,5 millions uniquement pour le giratoire de NTN

Un responsable d'association du canton de la Suze : C'est l'argent public qui fout le camp. Quand on compte le nombre de panneaux que l'on a mis sur cette partie de route (30 – 40 panneaux). Vous avez dit qu'au Mans on en serait à la 4^{ème} rocade. Pourquoi a-t-on fait la 1^{ère} rocade en 20 ou 30 ans. On n'a pas su faire une rocade comme dans de nombreuses villes (Chartres). Au Mans on fait les ouvrages d'Art en 2 fois, c'est une aberration car cela coûte le double à l'arrivée. On a fait le second alors que la 1^{ère} n'était pas finie. Je reproche depuis 30 ans à la Sarthe de ne pas avoir un plan à long terme.

Christophe COUNIL : C'est vrai qu'aujourd'hui une agglomération doit prévoir un plan de déplacement urbain. En Sarthe on ne l'a pas. Aujourd'hui on vote tous les ans un certain nombre de crédit routier et je n'ai jamais vu que ces crédits s'inscrivaient dans un plan d'ensemble. Aujourd'hui, je ne connais pas l'ensemble du plan routier du Département. Ce plan routier doit être prévu en fonction du développement du territoire. Lorsque l'on autorise ou permet une extension ou une création de zone industrielle, de quelle façon cette zone se raccorde au réseau routier. Nous n'avons pas à l'heure actuelle de plan départemental routier ni de plan départemental de transports qui intègre le rail, qui intègre la route, les autoroutes, qui intègre les circulations douces (vélos et autres). Nous n'avons pas de vision de la Sarthe à plusieurs années. Il est possible de se dire on se donne une année pour se mettre autour de la table pour réaliser un schéma de développement territorial qui intègre la question du développement du territoire et le développement routier qui va avec. Et pourquoi ne pas installer les grosses zones commerciales auprès des lignes de chemin de fer. C'est un plan d'ensemble,

c'est une cohérence d'ensemble mais actuellement on n'a pas de cohérence, elle n'existe pas. Les dossiers sont traités au cas par cas en fonction des groupes de pression qui vont se faire entendre plus que les autres

Un responsable d'association du canton de la Suze : La DDE est complice de cette situation. On tourne autour de Rennes à 110 KM/H et en Sarthe on n'a pas été capable de prévoir quelque chose de cohérent. La DDE préfère faire 2 ponts.

Christophe COUNIL : Pour la rocade du Mans on paie le fait que l'on a été précurseur à une époque lorsque l'on a commencé à faire des rocades dans les années 70, on l'a fait passer au milieu de l'agglomération. Elle coupe les quartiers sud en 2. C'est une aberration car elle n'aboutit pas, elle fait une sorte d'escargot.

Un responsable d'association du canton d'Ecommoy : Vous avez raison de dénoncer les groupes de pression au sein du Conseil général. Le Mans va commencer à faire subir son développement aux petites communes environnantes. Monsieur Jacob a depuis 10 ans poussé pour faire un périphérique au sud du Mans. Il ne s'est jamais posé la question de savoir si cela améliorerait la circulation à Arnage en période de 24 H ou à Family Village. Lui ce qui l'intéresse c'est que cela reparte après en direction d'Ecommoy afin que cela développe industriellement Ecommoy.

Christophe COUNIL : Je ne suis pas d'accord avec vous sur le fait que le Mans fait du tort aux petites communes. Il ne faut pas prendre les choses dans ce sens là. Le gros problème de notre société aujourd'hui c'est l'étalement urbain. C'est-à-dire que au lieu de concentrer les activités et les hommes dans un même endroit du territoire cela s'étale. C'est très bien pour toutes les communes qui se développent et qui voient de nouveaux habitants arriver. Le développement du Mans s'est fait dans une première puis dans une 2^{ème} couronne et génère des flux quotidiens que l'on dénonce en ce moment au niveau du transport. Donc c'est bien parce que le Mans ne s'est pas assez développé et n'a pas assez polarisé le territoire que l'on n'a ces problèmes aujourd'hui.

La majorité au Conseil général est en train de mesurer le problème car dans les orientations budgétaires que l'on votera vendredi, il compte supprimer un certain nombre de subvention de tout ce qui favorise l'étalement urbain. Je pense que cela va dans le bon sens. Par exemple l'ensemble des aides aux communes pour développer des lotissements vont être supprimées.

Un responsable d'association environnementale : Nous sommes bien là dans le cas de figure d'une absence de planification. Il faut une réflexion dans un laps de temps qui doit dépasser la durée du mandat. J'ai beaucoup observé les enquêtes publiques pour voir comment fonctionnait la démocratie de base et maintenant j'ai fait mon opinion. Ce bazar qu'est la commission consultative ! Et j'ai fait mon opinion sur l'état de fonctionnement de l'honnêteté relative pour la préparation d'un plan (plan des déchets). Je suis allé à toutes les réunions depuis le mois de décembre 2006. Je me suis aperçu qu'il y avait des Conseillers cantonaux mais qu'il n'y avait pas de Conseillers généraux c'est-à-dire qu'il n'y avait pas de gens qui voyaient la question d'ensemble. Lors du premier vote, il n'y avait pas de Conseillers généraux j'en ai fait la remarque à Madame Labrette Ménager, la présidente. Elle m'a dit que c'était sa faute car ils travaillent par ailleurs.

Je suis d'accord pour travailler avec vous sur ce projet en tenant compte de l'environnement car je regrette qu'il y ait eu ces années de nonchalance à l'égard des problèmes d'environnement. Il y a urgence à définir un programme d'ensemble. On a un territoire de qualité mais qui va être faible par rapport à l'agglomération économique, sociale de la région parisienne. Il nous faut un plan de développement. Je suis sur la défense d'un territoire de qualité sur le plan économique, sur le plan technique, sur le plan social et sur le plan culturel.

La sensibilité environnementale doit être sociale et créative et non pas spéculative et dirigée par l'argent.

Christophe COUNIL : Vous avez mis le doigt sur une des grosses difficultés qui est la nôtre c'est les Conseillers cantonaux qui doivent gérer un Département. C'est très souvent que l'on se retrouve en contradiction entre les intérêts propres du Canton et l'intérêt départemental.

Les subventions sont un moyen d'action du Conseil général. Une grande part du budget du Conseil général sert à financer des projets dans les communes et notre groupe propose qu'il faudrait revoir complètement les systèmes des aides du Département. Il faut revoir toutes les aides et instaurer un système de bonus malus. C'est-à-dire que lorsqu'un projet se fait en respectant un certain nombre de règles environnementales (qui restent à définir en concertation). Si on fait une construction HQE (haute qualité environnementale), il y a un certain nombre de critères à respecter (on n'est pas obligé de tous les respecter) Si le projet s'inscrit dans ce schéma l'aide sera plus forte pour les autres l'aide sera diminuée.

Un responsable d'association du canton d'Ecommoy : La position des citoyens de notre association est que la politique du développement durable doit se concrétiser et arrêter d'être simplement de la démagogie et se traduire sur des actions directes, concrètes sur des engagements de protection de l'environnement.

Personnellement, j'ai demandé des subventions pour une installation de panneaux solaires, le dossier a traîné pendant 3 - 4 ans. Le Conseil général a volontairement fait traîner le dossier pour au final me dire qu'il n'a pas envie de financer (il y en avait pour 16 000 €). Mais quand les « poulets de Loué » ont dit qu'ils vont faire du solaire ils en ont eu pour 160 000 € et on leur a fait.

Christophe COUNIL : Je ne vais pas faire de démagogie. Je pense que le Conseil général a eu raison de répondre par la négative. Un particulier qui souhaite installer un chauffe-eau solaire, etc... si le Conseil général commence à financer ce genre d'installation et que demain l'ensemble des personnes qui ont une maison individuelle, décide de se lancer dans ces travaux les finances du Département y passeront. En plus il y a des crédits d'impôts qui existent. Par contre le Conseil général peut peut-être par l'intermédiaire d'une structure sur laquelle on peut réfléchir, travailler sur le conseil aux particuliers. Il faudrait mettre en place un lieu ressources (sur un certain nombre de choses comme les éoliennes, la géothermie, les pompes à chaleur...).

Un responsable d'association du canton d'Ecommoy : La réponse du Conseil général que j'ai eue c'est : ne faites pas, monsieur, le solaire c'est pas bien du tout.

Un responsable d'association du canton de la Suze : Le coût des subventions pour les économies d'énergie, la géothermie etc est subventionné par l'ADEME. On peut être aidé par un organisme d'Etat, ce n'est pas la place du Conseil général.

Un habitant de la Suze : Pour les poulets de Loué, l'aide est venue de l'ADEME et la Région.

Gérard SAUDUBRAY : Les aides personnalisées vont être assainies. Il faut faire un toilettage notamment pour les aides agricoles.

Un responsable d'association du canton de la Suze : La tendance est à courir après les subventions pour les maires. Les élus sont toujours tentés de demander des subventions et cela ne les habitue pas à s'appliquer à faire des dossiers qui tiennent la route. Les subventions entraînent des coûts supplémentaires. Les entreprises majorent leur tarif sous prétexte qu'il y a des subventions. Plus personne n'a la notion du prix des choses. L'ADEME donne des aides qui sont réfléchies, on ne fait pas n'importe quoi n'importe comment.

Christophe COUNIL : La Région a lancé les contrats locaux de développement. Les sommes sont réparties sur les 3 ans que dure le contrat et cela leur permet de savoir ce qu'ils veulent financer.

Guy-Michel CHAUCHEAU : Il faut rayer de notre langage le mot subvention. Il faut une politique contractuelle.

Christophe COUNIL : Dans le projet précédent nous proposons la mise en place de contrats cantonaux de développement. Nous reprendrons cette proposition. Le Conseiller général du canton, les représentants de la Communauté de Communes et les élus des Communes se mettent autour de la table

et choisissent quel projet ils vont faire sur 3 ans. Il faut éviter que les élus se transforment en chasseur de subvention car on y perd notre temps.

Un responsable d'association du canton de la Suze : Le maire de Moncé en Belin a déposé 3 dossiers successifs (un pour la déviation, l'autre pour la carrière puis le dernier pour la zone d'activités de la Belle Etoile). La zone d'activités va se retrouver les pieds dans l'eau. La déviation va se trouver en zone inondable. Il y a une incohérence totale du dossier. Je pensais que l'on allait attendre les résultats de l'analyse du bassin versant. On a autorisé la commune à construire une station d'épuration en zone inondable en face d'un lotissement qui est en zone inondable. Un cabinet conseil a démarré l'étude du bassin versant et aujourd'hui l'étude est arrêtée. Le développement durable doit englober une notion écologique, économique et sociale. Malheureusement, on a toujours tendance à faire passer l'économique avant tout le reste.

Que pouvez-vous faire pour empêcher des chantiers qui ne sont pas dans des zones qui respect l'environnement et où il risque d'y avoir des inondations ?

Gérard SAUDUBRAY : Il y a des aberrations qui ne sont pas du fait des élus mais du fait des administrations.

Christophe COUNIL : Si nous sommes majoritaires demain il faudra repenser toutes les politiques dans le sens du développement durable. Par exemple, le Conseil général peut être amené à donner un avis sur un PLU, il faudra qu'il donne un avis en fonction du développement durable. Sur l'aménagement d'une zone le Conseil général peut décider de la soutenir si elle est desservie correctement en respect pour l'environnement et il peut aussi décider de ne pas la soutenir si un certain nombre de normes environnementales ne sont pas respectées et il peut même empêcher son développement.

Le Conseil général n'a pas une tutelle sur les autres collectivités. Il ne peut pas imposer à telle ou telle Communes ou Communauté de Communes des choix qui appartiennent aux élus de ces Communes ou Communautés de Communes. C'est une politique transversale qui doit concerner l'ensemble des secteurs d'activités du Conseil général. Avec nous, il n'y aura pas un service pour le développement durable. Le développement durable doit être dans chacune des grandes directions du Conseil général.

Un responsable d'association environnementale : Vous pouvez afficher dans certains secteurs que certaines règles seront à respecter (philosophie de développement durable)

Concernant le PLU, le Conseil général a son mot à dire. Notre pays 'Pays du Perche Sarthois' nous donne une prime de 2000 € pour l'installation d'une chaudière à bois.

Un responsable d'association du canton de la Suze : Il faut expliquer au gens que pour faire une économie, ils vont faire une dépense importante lors de la construction d'une maison HQE et une économie substantielle à la fin.

Un élu du canton de Malicorne: Le PPRI, je l'ai suivi pour Malicorne. Il ne concerne que la sarthe. A Malicorne nous sommes inondés par un ruisseau. Le canton de Malicorne n'a pas encore de déchetterie. Attention à ce que les baisses de subventions ne se répercutent pas sur les contribuables.

Christophe COUNIL : La question de l'eau dans notre département est une vraie question. Il y a plusieurs systèmes d'exploitation. Les prix ne sont pas les mêmes pour tous les Sarthois

Un responsable d'association du canton d'Ecommoy : La requête que les citoyens vont faire est qu'il n'y ait pas une vie électorale et une vie en temps qu'élus. Il faut tenir ses promesses.

Christophe COUNIL : Vous n'avez pas entendu de promesse ce soir. Nous avons entendu ce que vous nous avez dit ce soir. Soit la gauche devient majoritaire et on met en œuvre ce que l'on a dit ce soir. Soit on reste dans la minorité mais nous continuons à œuvrer sur cette question du développement durable, nous serons un aiguillon et un poil à gratter de la majorité sur cette question.

Un responsable d'association environnementale : Un jour l'idée va germer. Il faut être quelque part pour jeter les idées.